

> La CFCI invite le gouvernement d'entreprise

L'effet des réformes

Les réformes européennes visant le gouvernement d'entreprise ont des effets sur l'économie luxembourgeoise. Patrick Zurstrassen les présente à la Chambre française de commerce et d'industrie.

LYDIE GRECO

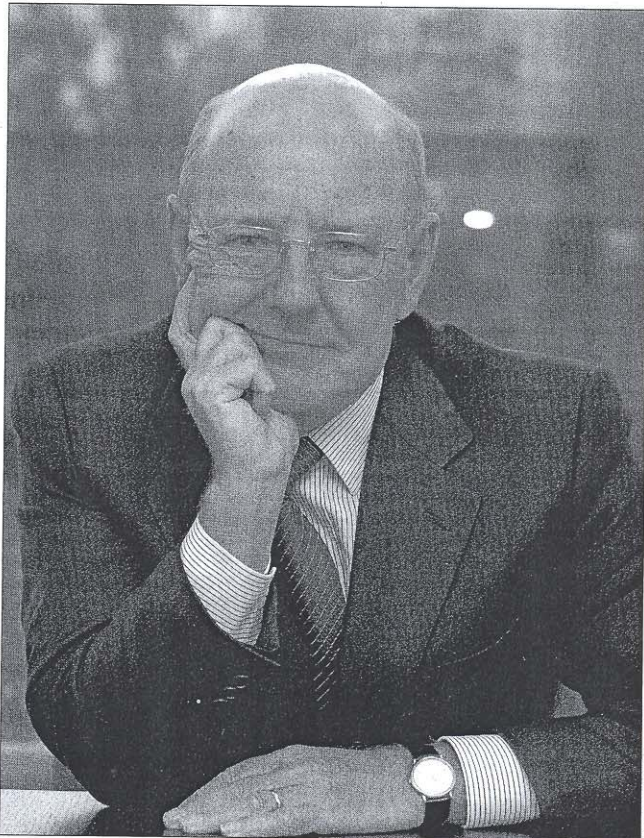
La Chambre française de commerce et d'industrie (CFCI) au Luxembourg a invité, dans le cadre de ses matinées de conférences, Patrick Zurstrassen, président de l'Institut luxembourgeois des administrateurs.

Le sujet du jour: «quels sont les effets sur Luxembourg des réformes européennes en matière de gouvernement d'entreprise?»

«La commission européenne met en place de meilleures réformes, selon le principe de "mieux légiférer", en s'appuyant sur des consultations publiques systématiques et soumises à la réglementation en profondeur des études d'impact, avant toute initiative», relève le conférencier.

Cela permet à la Commission européenne de se concentrer sur un nombre limité d'objectifs clés. Ainsi, la libre circulation des sociétés afin qu'elles ne soient pas obligées de passer par des fusions pour changer de siège social, a été abandonné. «Actuellement 60.000 à 80.000 sociétés changent de pays et vont essentiellement s'installer au Royaume-Uni.» De même le principe «une action-une voix» sur la proportionnalité entre les charges et le contrôle des compagnies a été retiré.

Sont maintenus quatre projets, rappelle Patrick Zurstrassen. La création d'un statut de société privée européenne: une simplification des statuts répondant également aux besoins des PME. Le lancement d'un programme de simplification qui supprimera les charges administratives inutiles pour les entreprises. Le traitement des auditeurs passifs et leur assurabilité. Et la création du statut de la Fondation européenne qui per-



Patrick Zurstrassen, président de l'ILA, prête soutien et assistance aux administrateurs des sociétés luxembourgeoises

mettra à la générosité européenne de s'exprimer tant sur le plan caritatif, culturel que sur la recherche.

PRÉSENCE À TOUS LES NIVEAUX

«Le Luxembourg est beaucoup plus présent autour de la table quand il est question de gouvernance d'entreprise, et ce à tous les niveaux», relève le conférencier.

Le Grand-Duché est l'un des huit pays fondateurs du forum international de gouvernement d'entreprise et il est membre du réseau. Il participe aux travaux et aux

consultations de l'OCDE, contribue aux rapports de l'OICV sur des sujets tels que les responsabilités et à la divulgation de vote des actionnaires institutionnels ou politiques et sur les conflits d'intérêt des investisseurs OPCVM.

Sur un plan européen, il est membre du groupe d'experts gouvernementaux sur le droit des sociétés, au groupe consultatif sur le gouvernement d'entreprise et le droit des sociétés et est membre de l'Institut européen de gouvernance d'entreprise.

La création, en 1994, de l'Institut luxembourgeois des administra-

teurs (ILA) a permis de fournir une assistance aux administrateurs des sociétés nationales.

Ses objectifs stratégiques sont de favoriser le développement, la meilleure exécution et la promotion de la profession d'administrateurs de sociétés. «Sa dénomination d'Institut découle de sa mission de recherche et d'éducation, explique son président. Notre vocation est d'aider les personnes, les administrateurs, à bien comprendre et exercer leurs activités.»

L'ILA est composé de trois organes directeurs; l'assemblée générale, le conseil d'administration et le comité exécutif. Marie Chambourdon est aujourd'hui, la nouvelle secrétaire générale.

Tout au long de l'année, l'Institut organise des séminaires de formation et des conférences.

En collaboration avec l'Institut français des administrateurs et HEC de Paris, quatre séminaires de formation des administrateurs sont programmés en 2008. S'y ajouteront trois ou quatre petits déjeuners-débats sur le rôle de l'Etat, de la Commission européenne, la responsabilité des présidents, et des séminaires réuniront des administra-

teurs dans certains secteurs plus fonctionnels tels que l'audit ou la rémunération.

L'ILA lancera une recherche sur les pratiques des conseils d'administration dans le domaine des OPC, en collaboration avec des partenaires institutionnels.

Enfin, l'Institut se penche sur un projet visant les rémunérations des administrateurs. Nous demanderons au gouvernement de revoir la fiscalité de ses rémunérations, conclut Patrick Zurstrassen sous les applaudissements des membres de la Chambre française de commerce et d'industrie.